

Compte rendu de la réunion de concertation PLU/ Plan de circulation
du 1^{er} décembre 2009

En présence de Mr HAURY et de plusieurs adjoints, les représentants des bureaux d'études mandatés ont pris la parole.

Le projet PLU comme le projet « plan de circulation et de jalonnement » (qui en est le volet « déplacements ») en sont à la première phase d'élaboration, celle du diagnostic. Les difficultés rencontrées sont nombreuses et les contraintes multiples voire contradictoires :

- Obligation de densifier et maintien de l'ambiance végétale
- Loi SRU et loi littoral
- « Centrabilité » de St Brévin les pins sans oublier St Brévin l'océan
- Zone de La Guerche, trait d'union entre les 2 centres
- Limitation de la consommation foncière et maîtrise des prix de l'immobilier

...s'ajoutent aux contraintes naturelles et historiques.

Des premiers constats de l'étude de circulation, on retient :

- L'absence de priorisation des voies
- Une signalétique hétéroclite et des sens uniques qui ne s'intègrent pas dans un plan d'ensemble.
- Des besoins de liaison cycliste depuis les quartiers Est de la commune
- Une amélioration des itinéraires cyclistes existants

Informations diverses recueillies lors de la réunion:

- Les opérations de lotissement telles que nous les avons connues devraient devenir exceptionnelles d'une façon générale, du fait de l'intervention de l'Etat.
- A terme, les réseaux d'eaux pluviales rejetant les eaux au plus loin dans un ruisseau ou autre cours d'eau devraient être freinés au profit de l'injection dans le sol au plus près, éventuellement après stockage dans des réservoirs intermédiaires individuels ou mieux collectifs (constitution de réserves incendies, arrosage et un jour alimentation des chasses d'eau par un second réseau).
- Problème des arbres : il y aura des dispositions, mais les communes d'une manière générale ne poursuivent pas les contrevenants .
- Nouveau concept : la zone de rencontre, presque une zone piétonne, une zone où la priorité est aux piétons avec tolérance des voitures (vitesse 20km/h). Les notions de trottoirs, chaussées et stationnement deviennent très floues..
- On envisage un Programme Local d'Habitat (PLH). C'est un programme d'actions en matière d'habitat à l'échelle de plusieurs communes .

Les questions du public ont été nombreuses et ont principalement porté sur le plan de circulation (comptages d'été, sécurité en général et près de écoles en particulier, circulation av de la fouilleuse et transports publics), l'agenda 21 , les réunions de quartier et le boisement . Dans une réelle volonté de concertation les Brévinnois sont invités par Mr HAURY à déposer leurs remarques, propositions et questions dans une « boîte à idées » mise sous peu à leur disposition.

Par ailleurs les documents exposés lors de réunions publiques seront consultables en mairie.

Enfin, après les phases diagnostic et étude l'enquête publique sera ouverte pendant un mois ; un commissaire enquêteur intégrera dans son rapport les remarques et réclamations exprimées par la population. **Ce rendez-vous est incontournable** pour éviter les contentieux ultérieurs et les Amis de St Brévin informeront régulièrement leurs adhérents de l'avancée des projets. Nous prévoyons par ailleurs une prochaine rencontre avec Mr Haury et Mme Gautreau auxquels nous présenterons les résultats des questionnaires que vous nous avez retournés en nombre. Merci.